



Police

5334

ZONE DE POLICE
DE LA BOTTE DU HAINAUT
Route de Mons 74
6470 SAUTIN

AVIS

Conformément à la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, notamment l'article 85, alinéa 2, le Collège de police porte à la connaissance de ses administrés que le Conseil de police s'est assemblé le 12 mars 2024.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 18/12/2023 : approbation
2. Modification du cadre opérationnel : décision
3. Ouverture à la mobilité 24-02 d'un emploi de Cadre Moyen au service Intervention : décision
4. Ouverture à la mobilité 24-02 de trois emplois de Cadre de Base au service Intervention : décision
5. Déclassement de patrimoine : décision
6. Délégation au Collège de police pour les dépenses relevant du budget extraordinaire: décision
7. Approbation du budget 2024 par Monsieur le Gouverneur : information

HUIS CLOS

8. Valorisation services antérieurs : décision
9. Emploi de niveau C au grade d'Assistant administratif service ressources humaines: information
10. Démission d'un membre du personnel : information

La liste des décisions adoptées au cours de cette séance est consultable au secrétariat de la zone de police situé Route de Mons 74 à 6470 SAUTIN du 13 mars 2024 au 27 mars 2024, du lundi au vendredi de 0900hr à 1200hr et de 1400hr à 1600hr.

A SAUTIN, le 13 mars 2024.

Le Chef de Corps,

Vincent MATHY

Le Président,

Jean-François GATELIER